Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 2 novembre 2026

Près de 10 500 sangliers abattus en Vaucluse



Selon les données publiées par l'Office français de la biodiversité (OFB) 1 015 429 sangliers ont été abattus lors de la saison de chasse 2025/2026. Une période qui s'étend précisément du 1er avril 2025 au 31 mars 2026. Ce bilan représente une hausse de 15% comparé à la saison précédente. En 20 ans, le nombre de prélèvements de sangliers a plus que doublé dans l'Hexagone.

Le Gard en ligne de mire

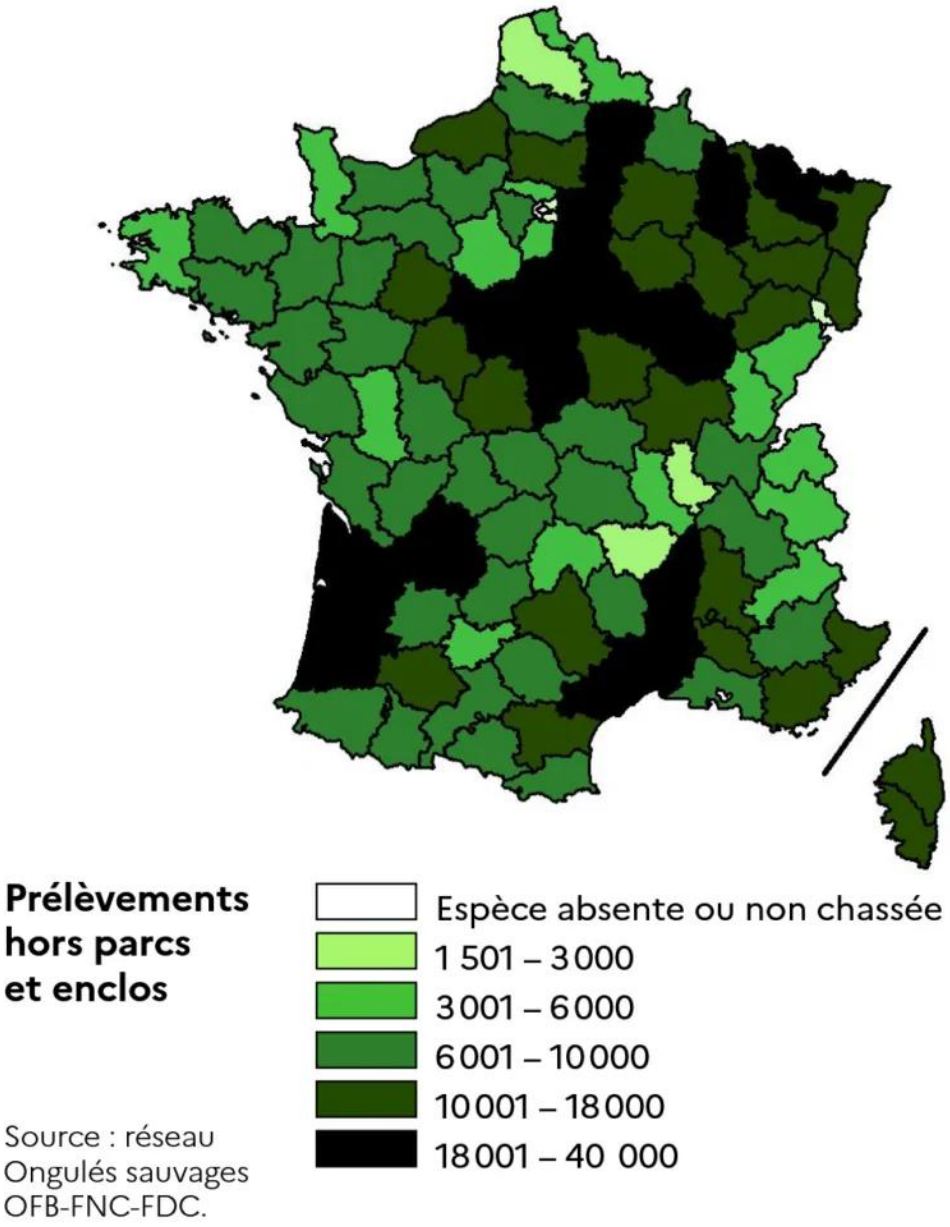
Si l'ensemble des départements français est touché par la prolifération de cette espèce, c'est davantage dans la partie Est du pays que l'on observe les chiffres les plus importants en termes d'abattage.

Actuellement, c'est dans le Gard que l'on constate le plus grand nombre d'animaux abattus (37 544) en France. Ce total a été multiplié par 1,9 par rapport à la saison de chasse 2005/2006. Derrière, on retrouve le Loir-et-Cher (31 348), l'Ardèche (28 035), le Cher (25 199), l'Hérault (24 821), la Dordogne (23 944), la Meuse (23 301), la Côte-d'Or (22 370), le Loiret (22 058) et l'Aisne (21 357).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 2 novembre 2026



Explosion des prélèvements en Vaucluse

En Vaucluse, ce nombre s'élève à 10 445 animaux tués durant cette période de chasse 2025/2026. Comparativement à l'année précédente, le département enregistre une hausse de +31% (15e département français). Par rapport à 2005, ce nombre de prélèvements (+7 399) a été multiplié par 3,4 en 20 ans. Une des plus importantes augmentations durant cette période.

Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Alpes-Maritimes enregistrent la plus forte hausse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 2 novembre 2026

française (+74%) par rapport à la saison de chasse précédente. Les Bouches-du-Rhône enregistrent, elles, la 12e plus forte hexagonale avec +32% entre 2024/2025 et 2025/2026.

DEPARTEMENT	Nombre de sangliers abattus en 2025/2026	Nombre de sangliers abattus en 2005/2006	Evolution sur 20 ans
Gard	37 544	17 734	+111,71 %
Ardèche	28 035	21 925	+27,87%
Hérault	24 821	14 630	+69,66%
Drôme	14 086	7 832	+79,85%
Var	13 811	11 605	+19,01%
Vaucluse	**10 445**	**3 046**	**+242,91%**
Alpes-Maritimes	10 178	4 573	+122,57%
Bouches-du-Rhône	9 867	3 121	+216,15%
Alpes-de-Haute-Provence	9 520	4 413	+115,73%
Hautes-Alpes	3 653	2 247	+62,57%

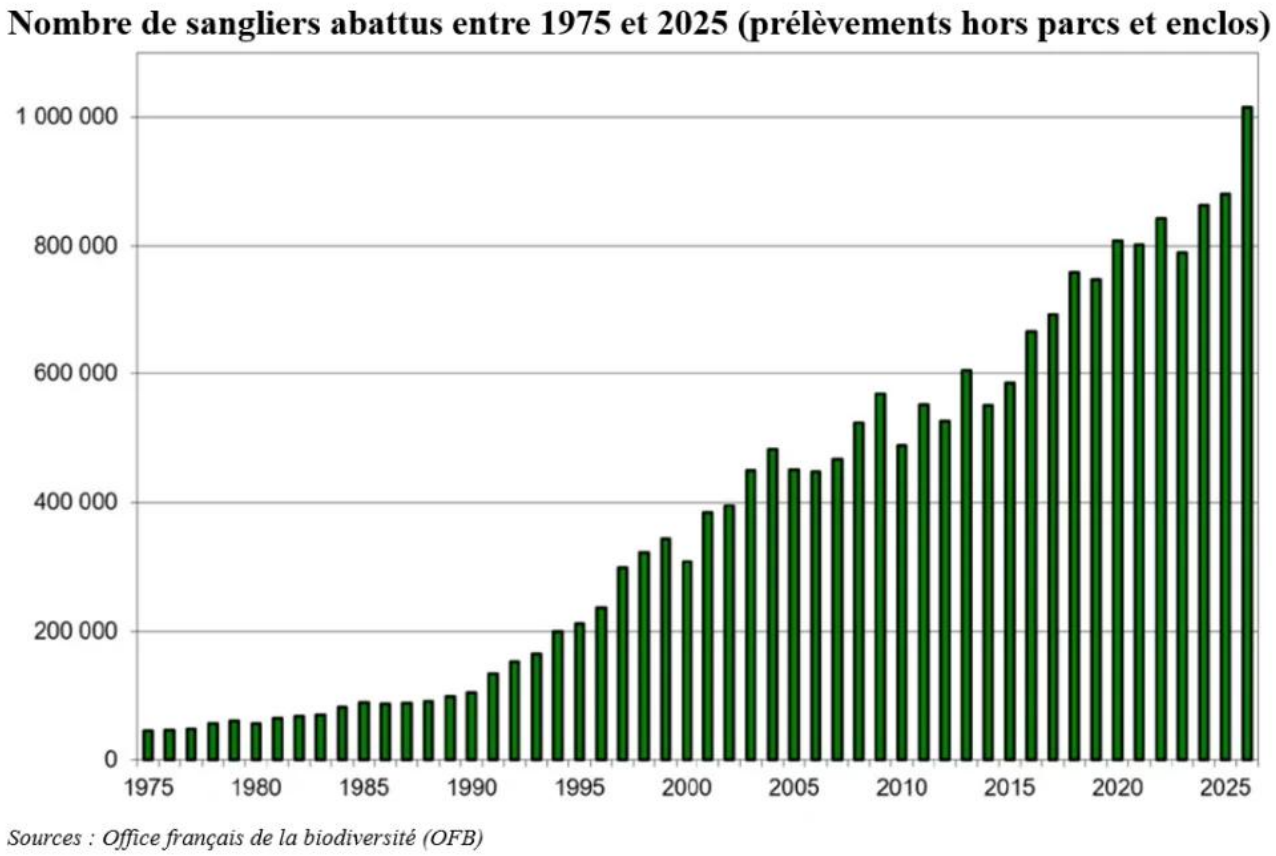
Source : Office français de la biodiversité (OFB)

Par ailleurs, sur 20 ans, le Vaucluse affiche l'une des plus fortes hausses au niveau national(voir tableau ci-dessus). Cette augmentation illustre la prolifération des sangliers dans des zones plus 'rurbaines' et agricoles comme en Vaucluse, dans le Gard (+111,71%) ou bien encore dans les Bouches-du-Rhône (+216,15%).

Il y a 30 ans, on abattait 5 fois moins de sanglier (environ 200 000 animaux tués en 1995). Ce chiffre était de moins de 100 000 en 1985 et de 50 000 en 1975. C'est dans ces années 1970 que la population de sangliers a fortement augmenté en France. Plusieurs facteurs expliqueraient : reproduction rapide, hivers moins rigoureux réduisant la mortalité des marcassins tout particulièrement, plus grand accès aux ressources alimentaires, lâchés d'animaux d'élevage par les chasseurs afin d'avoir davantage de gibier à abattre…
Selon l'OFB, l'aire de répartition des sangliers, autrefois limitée aux milieux forestiers de certains territoires, s'est ainsi étendue de 144% en 30 ans.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Laurent Garcia le 2 novembre 2026



Jusqu'à 100M€ de dégâts ?

Toujours est-il que même si les sangliers ne sont pas soumis à un plan de chasse, comme peuvent l'être d'autres espèces avec un nombre minimal et maximal d'animaux à prélever chaque année, sa population fait l'objet d'un abattage sans précédent. Des prélèvements qui sont établis en fonction de décisions réunissant prises par les chasseurs, les forestiers et les naturalistes ,au sein de chaque département.

Selon la Fédération nationale des chasseurs, les dégâts agricoles liés aux sangliers atteindrait près 100M€ par an. De son côté, la SNCF a aussi comptabilisé 1 400 heurts entre trains et sangliers en 2025. Soit une hausse de +27% par rapport à 2024.

A ce jour, l'OFB estime que la population française de sangliers comprendrait entre 1,5 et 2 millions d'individus.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !